

Opération de sauvetage des batraciens

Commune de VAL DE LOUYRE ET CAUDEAU—RD 32

LE CONTEXTE

Cette opération vise à sauver une population d'amphibiens durant la période de migration prénuptiale (avant la reproduction) et postnuptiale (après la reproduction). La migration des batraciens est particulièrement synchronisée et repérable à la fin de l'hiver lorsque les individus quittent leurs sites d'hibernation (en forêt en zone fraiche et humide) pour rejoindre les plans d'eau et mares pour assurer leur reproduction. C'est ce qui se passe sur la RD32 (sur environ 200 m) où les habitats semblent réunis pour que le phénomène se produise. Il existe de part et d'autre de la route départementale des boisements et un étang qui jouxte directement la route.



LE DISPOSITIF

Il s'agit d'installer un filet de part et d'autre le long de la route départementale et des seaux de piégeage sur environ 400 ml (2x200ml) afin de stopper le passage direct des amphibiens sur cet axe migratoire. Les seaux sont enterrés tous les 12 à 15 m environ. Environ 35 seaux sont installés. L'ensemble du dispositif sera installé par les services du Département, par des membres de l'association Nature en Périgord, de la commune de Val de Louyre et Caudeau et d'autres bénévoles.



LE SUIVI DE L'OPERATION

La migration prénuptiale

A la sortie de l'hiver, les amphibiens sortent des zones d'hivernation (boisements, zones humides) et rejoignent les sites de reproduction, souvent constitués de plans d'eau ou de mares. Les individus vont donc être stoppés par le filet, tomber dans les seaux numérotés en essayant de faire le tour des filets. Les seaux sont relevés tous les matins et les amphibiens une fois identifiés et comptés, sont déplacés de l'autre côté de la route, côté étang afin qu'ils puissent s'y reproduire. Les seaux numérotés permettent de visualiser les passages les plus fréquentés. Ces données sont essentielles pour le positionnement futur des éventuels ouvrages de franchissement qui pourraient être construits par la suite.



La migration postnuptiale

Lorsque les individus sont capturés sur le chemin retour après s'être reproduit et capturés sur le même principe qu'à l'aller, ils sont déposés directement dans le boisement concerné par le flux migratoire après identification et vérification du sexe.

Le relevé de terrains

Le suivi est consigné dans un tableau qui permet d'établir les bilans lors de la fin de l'opération et à terme de justifier ou pas de la mise en œuvre d'un aménagement pérenne. Il s'agit aussi notamment d'adresser un bilan aux Services de l'Etat garants de l'opération qui vise des espèces protégées.

EXEMPLE DE TABLEAU DE TERRAIN

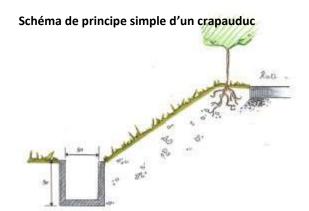
Date :		1					Température : Nom de l'intervenant :					
RD703						Esp	éces					
Numéro du seau	B1	B2	В3	B4	B5	В6	B7	B8	В9	B10	811	Autres
	Triton palmé	Triton marbré	Salamandre tachetée	Alyte accoucheur	Pélodyte ponctué	Crapaud épineux	Crapaud calamite	Rainette méridionale	Grenouille agile	Grenouille rousse	Complexe des Grenouilles vertes	
	Lissotriton helveticus	Tritutus marmoratus	Salamandra salamandra	Alytes obstetricans	Pelodytes punctatus	Bufo spinosus	Epidalea calamita	Hyla meridionalis	Rana dalmatina	Rana temporaria	Pélophylax sp	
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												
13												
14												
15												
16												
17												
18												
19												
20												
21												
22												
23												
24												
25												
26												
27												
28												
29												
30												
31												
TOTAL												

LES RESULTATS ATTENDUS

A ce jour nous avons connaissance de la présence d'une population assez importante. Des bénévoles se sont relayés depuis 2 ans pour opérer un contrôle visuel des passages. Plus de 200 individus ont été recensés en 2022 et 2023. L'objectif, par cette opération est de capter le maximum d'individus afin d'éviter les écrasements pas les véhicules et de mettre en place un crapauduc le cas échéant.



Cette opération est aussi expérimentale. Chaque contexte est différent. Ici il semblerait que le lieu soit plus favorable aux Urodèles (Salamandre, tritons,...) qu'aux Anoures (crapauds, grenouilles...). Le système proposé ne sera peut-être pas aussi efficace qu'attendu car les Urodèles ne se déplacent pas autant qu'un crapaud et il y a moins d'automatisme de déplacement (pré et post nuptiaux).



Le Département, compte tenu de l'ampleur de la population présente pourra décider de réaliser un crapauduc. Cet aménagement permettra aux amphibiens de réaliser leurs migrations en toute sécurité et sans l'intervention de sauvetage.



